



RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 18 août 2023

Présents : Serge BARDET, Guy BERNARD, René BILLON, Alain CHAPUS, Martine DESSAGNE, Maurice GUILLON, Pierre MASI, Nadia MAYAN, Jacques MERMILLON, Jeanine PALMIGIANI, Patrick RIPOTEAU.

Excusés : Françoise BLANC-BUFFIER, Patrick GARCIA, Marc GRANGER.

Absents : Jacqueline DOUZET-BOUCHET, Maurice GUERIN.

Ouverture de la séance par le président René Billon pour traiter les sujets prévus à l'ordre du jour.

POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1) Commission randos :

Jacques MERMILLON nous présente les statistiques du second trimestre :

a) Bilan des journées festives :

- CHALLES le 11 mai : 87 participants (+5%)
- Les peupliers le 12 juin : 103 personnes (+8%), nouveau record !

b) Bilan des sorties :

- Week-end à Chalmazel fin juin : 28 personnes
- Sortie en car à Annecy début juillet : 58 personnes (27 en rando au Semnoz et 31 en ville).

Belle réussite pour cette nouvelle formule proposée par notre club.

Cependant et afin d'éviter la foule et les très fortes chaleurs, nous éviterons à l'avenir de retenir une date sur la période juillet / août.

.Remarque concernant la randonnée au Semnoz : Etant organisateur de la sortie, le club est responsable des randonneurs qui participent à celle-ci. De ce fait, il n'est pas envisageable ni acceptable qu'un ou plusieurs participants quittent la randonnée tant que le parcours n'est pas entièrement achevé ... et ce, d'autant plus, sans prévenir les responsables de ladite rando !

Si un problème quelconque intervient (accident, malaise, coup de chaud ...) en cours de rando, il est impératif que la personne concernée informe directement les responsables de la rando pour qu'en toute connaissance de cause, ils puissent ensuite prendre, **eux et eux seuls**, les décisions

adéquates en fonction de la gravité ou non du problème soumis. Tout cela pour l'intégrité du groupe que nous formons à cette occasion.

Nous rappelons également que le **niveau de difficulté** est indiqué à chacune de nos randonnées et qu'avant de s'inscrire, il faut bien connaître ses limites physiques pour participer !

c) Bilan des randos :

- Les lundis : 27 personnes de moyenne.

- Les jeudis : 31 personnes de moyenne.

Petit comparatif entre les lundis des mois de mai /juin (départ 13h30) et ceux de juillet/août (départ à 7h45 en période chaude) : 25 contre 22. Faible écart. Bonne assiduité.

Petit rappel :

Au club, il existe 2 types de randonneurs occasionnels:

1) Une personne envisage d'adhérer au club mais souhaite "tester". Elle peut dans ce cas, faire gratuitement une ou deux sorties avec nous. Cette personne doit simplement se présenter et en informer le responsable de la rando avant que celle-ci ne commence.

2) Un invité qui souhaite quant à lui, faire une ou quelques sorties avec notre groupe : Le coût de cette prestation est de 2 € par personne et par rando.

Au départ de la rando, le **parrain** de l'invité présente la personne en question et règle la prestation aux responsables de la rando. Au préalable, le parrain se sera assuré que son invité sera apte physiquement à passer toutes les difficultés du trajet du jour.

2) **Commission sentiers** : (Patrick RIPOTEAU)

4 ½ journées de nettoyage ont été programmées :

31 Mai – 09 juin - 21 juillet - 11 Aout .

Les 21 panneaux (commande 2022) en trespas sur circuit du tour de la rivière d'Ain ont été posés. Il ne reste que 3 panneaux à remplacer sur ce circuit (commande 2023) et il sera entièrement équipé en trespas.

Prochain circuit en cours de commande de panneaux 2023 : les vignobles de Poncin.

Les panneaux seront remplacés de Poncin à Bôches.

4) **Commission voyages** :

- Sortie annuelle du 8 septembre 2023 à ARC ET SENANS : Une visite ministérielle ce jour là nous a obligé à modifier le programme de l'après-midi. Tous les adhérents ont déjà été informé par mail par René BILLON.

Beau succès : Bus complet avec 64 inscrits !

Préparation de l'AG annuelle :

L'AGO aura lieu le mardi 12 septembre 2023 à 20h00 à la salle des fêtes de PONCIN.

Le CA valide la présentation de l'AG sur ce qui a été fait en 2022.

Pierre MASI et Martine DESSAGNE finalisent le bilan financier (arrêté des comptes de l'association au 31 août 2023).

Tarif de la fédération pour la licence 2023/2024 : 28,25 €.

Le CA propose un prix de 36 € pour le club pour la cotisation annuelle de l'année 2023/2024 et un prix de 15 € pour les extérieurs (déjà licenciés ailleurs), comme le fait le club de St Martin du Mont.

Ces tarifs devront être soumis au vote en AG pour être entérinés.

Renouvellement du tiers sortant :

4 membres du bureau sont concernés cette année, à savoir : Patrick GARCIA, Marc GRANGER, Jeanine PLAMIGIANI et Guy BERNARD.

Tous se représentent pour un nouveau mandat, candidatures à valider en AG.

Information sur le droit à l'image :

Une réglementation sur la propriété intellectuelle et le respect de la vie privée nous oblige à demander l'autorisation des adhérents pour la publication des photos sur notre site.

Afin d'être en respect avec cette loi, il faudrait ajouter un paragraphe et une case à cocher sur la demande de licence.

Voici le texte qui apparaîtra sur la demande de licence : Autorise, à titre gratuit, l'association rando plaisir à me photographier lors de ma participation aux événements et randonnées pendant la durée de mon adhésion et à publier ces images sur le site internet de l'association.

Documents à préparer :

- Pour que notre club soit en règle avec la fédération, un **certificat d'honorabilité** devra être signé par **tous les dirigeants** ainsi que **tous les meneurs de randonnées**. Les personnes concernées qui ne l'ont pas encore signé doivent le faire au plus tôt et le transmettre à Jacques MERMILLON.

- Subventions perçues cette année :

St JEAN LE VIEUX : 250 €

St ALBAN : 50 €

NEUVILLE SUR AIN : 150 €

PONCIN ? à vérifier

- > Remerciements à transmettre aux mairies (Guy BERNARD)
- Feuille de présence pour l'AG : Liste des adhérents à établir par Pierre MASI.
- Invitations à l'AG à transmettre aux mairies, au CDRP 01, à la COM COM et à la presse : Courriers à faire par Guy BERNARD.
- Invitations à l'AG à transmettre aux adhérents : Guy BERNARD par mail et Jacques MERMILLON pour les autres.
- Certificats médicaux à renouveler dans le cadre de la nouvelle licence 2023/2024 : Jacques MERMILLON fait le point et informe directement les personnes concernées.
- Pot de l'amitié pour l'AG : Jeanine PALMIGIANI commande les galettes et Jacques MERMILLON prend en charge les boissons (CERDON, jus de fruits).
- Préparation de la salle pour l'AG : Rdv à 15h00 au foyer le 12/09/2023.

Questions diverses :

- Une réflexion est en cours sur l'opportunité ou non d'acheter un frigo : Quelle grandeur ? Quelle utilité ? Problème de vandalisme ?
- > Demander préalablement l'accord de la mairie de PONCIN.
- Nous avons été sollicités par la commune de NEUVILLE SUR AIN pour participer le 2 septembre 2023 au forum des associations : Nous avons décliné l'invitation car nous avons suffisamment d'adhérents à l'heure actuelle.
- Jacques MERMILLON (week-end hiver) et Patrick RIPOTEAU (week-end été) nous font part de leurs grandes difficultés à trouver des hébergements disponibles qui répondent à nos critères de sélection. Affaire à suivre.
- Le trombinoscope des membres du bureau a pris un peu de retard. Il sera opérationnel, sur le site, après l'AG avec la composition du nouveau bureau.

A vos agendas :

- Prochain CA : Vendredi 22 septembre 2023 à 9h00 au local de PONCIN.

Vos secrétaires,

Guy BERNARD

Jacqueline DOUZET-BOUCHET & Alain CHAPUS